

Assemblée générale des 22 et 23 juin 2006



RAPPORT DE GESTION 2005





**RAPPORT DE GESTION
EXERCICE 2005**



1. Les faits marquants de l'exercice 2005	3
2. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues	3
2.1. Méthode par composants	3
3. Rappel des principales modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues depuis l'exercice 2004	4
3.1. Provision pour Grosses Réparations	4
3.2. Provisions pour dépréciation à caractère durable : « PDD »	4
3.3. Dotation de l'intégralité de la charge de bonification par capitalisation 2005 en provisions pour participation aux excédents (PPE)	4
4. Résultat net 2005	5
5. Compte de résultat	6
5.1. Cotisations	6
5.2. Marge technique brute	6
5.3. Solde de réassurance	6
5.4. Charges d'exploitation	6
5.5. Résultat de la gestion financière	7
5.6. Résultat de la gestion immobilière	10
5.7. Résultat exceptionnel et fiscal	11
6. Instruments financiers	11
7. Affectation du résultat	11
8. Fonds propres	11
9. Compte de la participation aux excédents	12
10. Commissaires aux comptes	13
11. Conseil d'administration	13
12. Rémunérations versées aux dirigeants salariés	16
13. Transferts financiers entre mutuelles et union	16
14. Évolution prévisible en 2006	16
15. Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice	18
15.1. Partenariat avec la Mutuelle MCD, création d'un GIE	18
Annexes	20
Taux de rendement 2005	21
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	21
Remboursements des frais aux administrateurs en 2005	22
Données de synthèse de l'exercice 2005	22



1. Les faits marquants de l'exercice 2005

Quant à l'activité générale de la mutuelle :

- L'exercice 2005 a été marqué, pour la 2^e année consécutive, par l'absence d'augmentation du plafond de rente de la Retraite Mutualiste du Combattant. Par contre, le chiffre d'affaires des produits d'épargne est en progression. Toutefois, les encaissements globaux sont inférieurs à 7 % par rapport à 2004.
- Cette année, une réflexion stratégique a été menée quant à notre avenir à moyen terme, nos partenariats, notre organisation et nos moyens.
- Un recadrage de nos actifs, spécialement dans les produits structurés et alternatifs, a été effectué dans une conjoncture plutôt favorable.

À noter nos bons résultats financiers permettent de conforter nos provisions et ratios et d'aborder la perspective d'un changement de tables de mortalité tout en dégagant un résultat positif.

Autres faits de l'exercice 2005 :

- Une convention de partenariat a été signée avec la Mutuelle MCD, avec l'objet d'une mise en relation de nos adhérents respectifs pour des garanties complémentaires.
- Le projet de nouvelle progicalisation « GILDA » a été différé en 2005 pour étude plus approfondie, afin de mieux cerner nos besoins.
- La nouvelle identité visuelle de la Carac est entrée en application (documents, publicité, signalétique des agences, etc.).
- Des modifications statutaires et réglementaires permettront à notre structure « bénévole » d'être plus concernée.
- Mise en fonctionnement de notre central téléphonique avec numéro azur et étude de constitution d'un groupement d'intérêt économique (GIE) en vue d'un développement futur.
- Le Compte Épargne CARAC obtient le trophée « or » du magazine *Le Revenu*.

2. Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues

2.1. Méthode par composants

Conformément au règlement CRC 2002-10, la Carac a appliqué la méthode dite des composants à compter de l'exercice 2005 pour ses actifs.

La méthode de réallocation des valeurs comptables a été retenue. Elle consiste à réallouer les valeurs nettes comptables de chaque immobilisation.

De ce fait, chaque immobilisation a été ventilée suivant 4 composants : gros œuvre, clos et couvert, lots techniques et second œuvre.



3. Rappel des principales modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues depuis l'exercice 2004

3.1. Provision pour Grosses Réparations

Suite au règlement 2002-10 du CRC du 12 décembre 2002, des mesures transitoires préconisées par l'avis 2003-F du comité d'urgence du 5 décembre 2003 du CNC et du règlement CRC du 12 décembre 2003, la Carac a calculé une provision pour grosses réparations en retenant les critères suivants : toiture, ravalement et chaufferie.

Les durées de remplacement ou de renouvellement retenues sont de : 40 ans pour la toiture, 20 ans au titre du ravalement et 30 ans pour la chaufferie.

3.2. Provision pour dépréciation à caractère durable : « PDD »

Dans la mesure où en 2002 et 2003 la Carac a réalisé des moins-values significatives sur des titres sur lesquels un engagement de détention avait été pris, il est apparu nécessaire de déterminer de nouvelles modalités de provisionnement des moins-values latentes durables.

À cet effet, le montant de la provision pour dépréciation à caractère durable, depuis l'exercice 2004 est désormais égal à la différence positive entre le prix de revient des titres et la valeur de marché au 31/12/N.

Les critères de présomption du caractère durable de la dépréciation sont inchangés : dépréciation continue de plus de 20 % pendant 6 mois consécutifs.

7 lignes de titres avaient ainsi été provisionnées au 31 décembre 2004 pour un montant total de 29,5 M€. Cette provision a été reprise dans les comptes du 31 décembre 2005, ces titres n'étant plus en situation de moins-value.

3.3. Dotation de l'intégralité de la charge de bonification par capitalisation 2005 en provision pour participation aux excédents (PPE)

Les bonifications par capitalisation comptabilisées en provision pour participation aux excédents à fin 2004 ont été distribuées et créditées aux provisions mathématiques de la RMC en 2005. L'écart entre la provision constituée (12 M€) et le montant attribué (14,7 M€) soit - 2,7 M€ a été repris sur la provision pour participation aux excédents.

Comme en 2004, la charge 2005 de bonification par capitalisation soit 23 M€ a été intégralement dotée en provision pour participation aux excédents.

D'autre part, il a été décidé de doter la PPE d'un complément de 10 M€ dans les comptes au 31 décembre 2005.





4. Résultat net 2005

Le total des produits de l'exercice 2005 ressort à 642,1 M€ :

Cotisations brutes	370,1 M€
Produits nets des placements	270,5 M€ ⁽¹⁾
Autres produits non techniques et divers	1,5 M€ ⁽²⁾
Total produits	642,1 M€

(1) Le montant des produits financiers nets tient compte entre autres :

• coupons encaissés & courus	203,6 M€
• intérêts et frais financiers	- 1,9 M€
• plus et moins-values sur titres	36,8 M€
• amortissements surcote / décote	- 8,9 M€
• reprise de provision pour dépréciation à caractère durable	31,0 M€
• réserve de capitalisation	- 9,6 M€
Total valeurs mobilières :	251,0 M€
• revenus immobiliers	22,8 M€
• produits cessions des immeubles	14,8 M€
• charges immobilières et amortissements	- 18,1 M€
Total valeurs immobilières :	19,5 M€

(2) Les autres produits non techniques correspondent principalement aux ventes des locaux d'exploitation du réseau de 1 M€ et de l'aide de l'État de 0,5 M€.

Le total des charges de l'exercice 2005 ressort à 628,9 M€ :

Charges de prestations	329,5 M€
Charges de provisions d'assurance ⁽¹⁾	60,3 M€
Participation aux résultats	195,4 M€
Autres charges	24,9 M€
Impôts	18,8 M€
Total charges	628,9 M€

(1) Dans le cadre du changement de tables de mortalité, une dotation complémentaire de 25 M€ de provisions mathématiques a été comptabilisée au 31 décembre 2005.

Le résultat net de l'exercice 2005 ressort en conséquence à 13,2 M€.

Fonds propres et marge de solvabilité

Au 31 décembre 2005, le montant des fonds propres est de 489 M€. Le taux de couverture de la marge de solvabilité est de 231 % hors prise en compte des plus-values latentes et de 592 % après prise en compte des plus-values latentes.



5. Compte de résultat

5.1. Cotisations

Le montant des cotisations brutes de chargements et nettes d'annulations ressort à 370,1 M€ contre 398,5 M€ en 2004 soit une diminution de - 7,1 %.

Rubriques	2004	2005	Variation
Retraite Mutualiste du Combattant	228,7 M€	199,4 M€	- 12,81 %
Compte Épargne CARAC	160,4 M€	155,8 M€	- 2,87 %
Autres Produits	9,4 M€	14,9 M€	58,51 %
Total	398,5 M€	370,1 M€	- 7,13 %

5.2. Marge technique brute

Les cotisations brutes 2005 s'élèvent à 370,1 M€.

Les charges de prestations sont de 329,5 M€ au 31 décembre 2005 contre 315,6 M€ en 2004. Cette augmentation des prestations est due notamment à une hausse des décès.

Les charges des provisions mathématiques et des autres provisions techniques sont de 60,3 M€ contre 74,2 M€ en 2004.

À noter que les participations aux excédents attribuées en 2005 sur les produits d'épargne soit 11,6 M€ ont été portées sur la ligne E7b du compte de résultat technique : participation aux excédents alors qu'en 2004 elles étaient incorporées dans la ligne charge de provisions d'assurance-vie (E6a).

Le solde de souscription des opérations techniques s'établit à - 19,6 M€ (cf. résultat technique par catégorie au § 2.2.2. de l'annexe aux comptes annuels 2005).

5.3. Solde de réassurance

Néant.

5.4. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation 2005 s'élèvent à 29,8 M€, en légère baisse par rapport à 2004 (- 1 %).

Elles sont constituées :

- Des frais d'acquisition (13,5 M€), reportés à la rubrique E8a du compte de résultat.
- Des frais d'administration (7,1 M€), reportés à la rubrique E8b du compte de résultat.
- Des frais de règlement des sinistres (2,5 M€), incorporés dans la rubrique E5a du compte de résultat.
- Des frais de gestion des placements (2,4 M€), incorporés dans la rubrique E9a du compte de résultat.
- Des autres charges techniques (3,5 M€), reportées à la rubrique E11 du compte de résultat.
- Des charges exceptionnelles de gestion (0,8 M€), reportées à la rubrique F9b du compte de résultat.



Il convient de noter qu'en 2004, les charges exceptionnelles de gestion avaient été ventilées par destination (acquisition, administration, sinistres, placements, autres charges techniques), alors qu'en 2005, pour une meilleure cohérence du résultat exceptionnel, elles ont été affectées en totalité à la destination « charges exceptionnelles ».

Les principaux points à relever concernant l'évolution des charges d'exploitation par nature sont les suivants :

- Hausse des charges de personnel (+ 1,6 M€), liée pour l'essentiel aux dotations aux provisions congés payés, compte épargne temps, indemnités de départ en retraite, et autres provisions liées au personnel.
- Baisse des impôts et taxes et versements assimilés (- 0,8 M€), principalement en raison de la différence entre le montant effectif de la contribution sociale de solidarité des sociétés et le montant qui avait été provisionné dans les comptes 2004.
- Baisse de la dotation aux amortissements et provisions (- 0,6 M€), consécutive au changement de méthode d'amortissement des immeubles (adoption de la méthode par composants, cf. annexes aux comptes).

Nota : la répartition par nature des frais généraux est présentée au paragraphe 2.2.8. de l'annexe aux comptes annuels 2005.

5.5. Résultat de la gestion financière

Environnement économique et financier

L'année 2005 s'achève dans la continuité de 2004, c'est-à-dire dans un contexte de croissance mondiale forte (4,3 %, selon le FMI), de faible volatilité des marchés, de hausse de prix de la plupart des actifs et de coût historiquement élevé de l'énergie.

La forte progression des marchés japonais (+ 40,24 % de hausse du Nikkei) et européens (l'indice Dow Jones 50 Europe a une hausse de + 20,70 %) constitue la première surprise de 2005. La reprise économique se confirme en effet au Japon depuis plusieurs mois et les réformes proposées par le gouvernement Koizumi ont donné une forte impulsion aux marchés locaux ces derniers mois. En Europe, les entreprises ont vu leurs résultats progresser tout au long de l'année dans un contexte dominé – contre de nombreuses attentes – par l'appréciation du dollar face à l'euro. Les indices actions européens réalisent donc des performances très satisfaisantes en 2005. Les marchés américains, eux, affichent de faibles progressions (+ 3 % de hausse du S&P 500) mais ils ont finalement bien résisté dans un contexte de hausse des taux. La fin du cycle de resserrement monétaire pourrait même donner une impulsion favorable aux indices actions en 2006 outre-atlantique. Pour la troisième année consécutive, les marchés émergents surpassent, en terme de performances, leurs homologues. De nombreux pays émergents ont en effet poursuivi l'amélioration de leurs fondamentaux et constituent désormais les moteurs de la croissance mondiale avec les États-Unis. Les craintes inflationnistes sont retombées et les intervenants réalisent que la croissance mondiale est toujours forte même si un ralentissement a été observé (la croissance mondiale avait été de 5,1 % en 2004). Certes, le prix du pétrole reste élevé à l'heure actuelle mais la plupart des intervenants estiment que ce facteur est désormais intégré dans les prix des actifs, du moins tant que le prix du baril reste aux alentours de 60 dollars.

Les taux longs européens ont globalement baissé durant l'année 2005. L'OAT 10 ans a terminé l'année à 3,304 % alors qu'il était à 3,677 % au 31 décembre 2004. La courbe de taux américaine s'est fortement aplatie. Pendant que le taux 10 ans passait de 4,6392 % à 4,8099 %, le taux 2 ans se redressait fortement en passant de 3,444 % à 4,7026 %.



La gestion financière de la Carac

Les produits nets des placements (y compris l'immobilier) s'élèvent au cours de l'année 2005 à 270 M€.

Au cours de cette année, nous avons continué les investissements sur le marché des actions. Les investissements en actions, qui ont porté sur 142 M€, et la hausse des marchés, portent l'allocation des actions en fin d'exercice à 20 % en valeur de marché (21 % si on prend en compte les OPCVM immobiliers) contre 15 % fin 2004. L'allocation en gestion alternative a été réduite de 108 M€. La part de ces placements représente 7 % au 31 décembre 2005 contre 8 % un an auparavant. La politique de dynamisation de cette classe d'actifs entreprise en 2004 a été poursuivie : plus aucun produit structuré n'est détenu en direct. De plus, les investissements ont été augmentés dans les stratégies directionnelles plus offensives. Sur l'année 2005 la performance moyenne des placements actions a été de 27,1 %. De son côté, la gestion alternative, dont l'objectif prioritaire est la défense du capital, a enregistré une performance (hors produits structurés) de 11 %.

Sur les marchés de taux à long terme nous avons préféré les titres à taux variable, au marché des obligations classiques à taux fixe en raison des niveaux historiquement bas présentant un risque en cas de remontée des taux. L'allocation globale des produits de taux a baissé, passant de 61 % à 56 %.

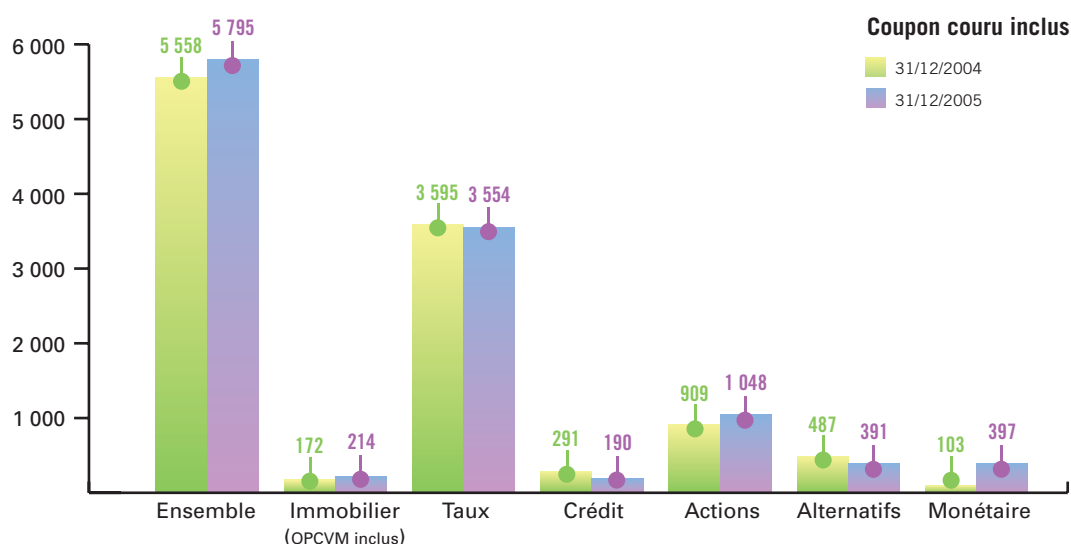
L'allocation en produits de crédit détenus pour la quasi-totalité au travers de fonds contractuels est passée de 5 % à 3 %.

Les placements en monétaire ou titres équivalents ont fortement augmenté et sont passés de 2 % à 6 % du portefeuille.

Le taux de rendement net comptable (net de charges, y compris les surcotes décotes) du portefeuille est de 4,76 %.

Situation des actifs en valeur comptable (1)

(En millions d'euros)

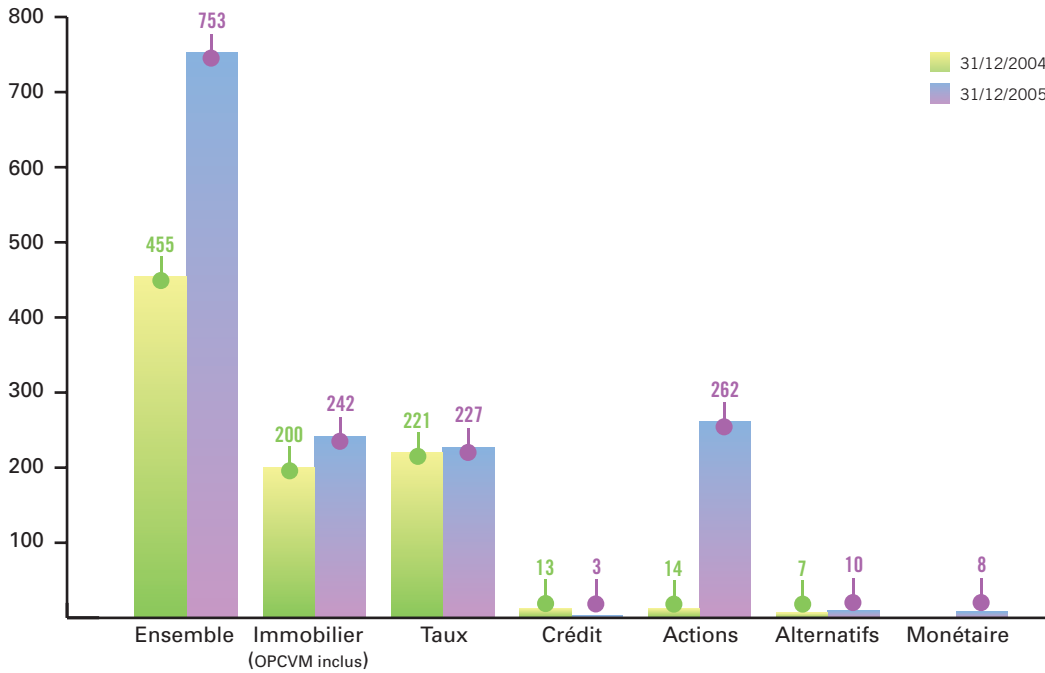


(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie et hors provision pour dépréciation à caractère durable



État comparé des plus et moins-values latentes (1)

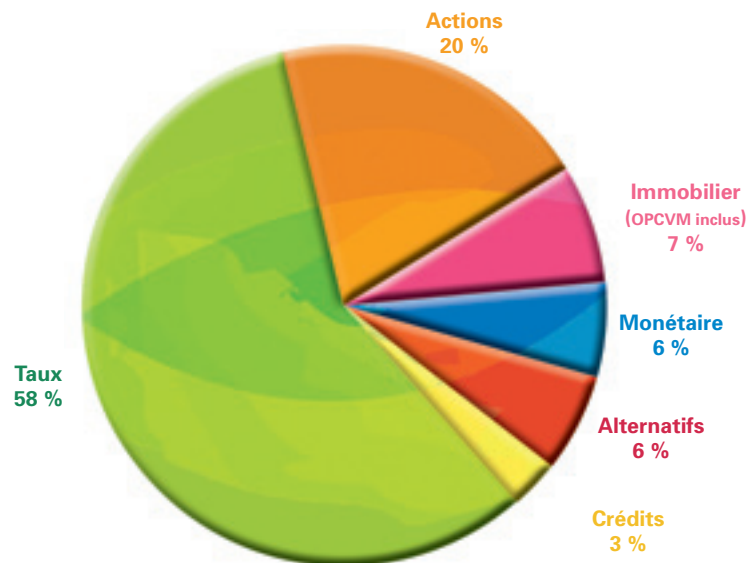
(En millions d'euros)



(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie, hors surcotes décotes et hors provision à caractère durable

Répartition du portefeuille obligataire en valeur boursière (1)

(En pourcentage)



(1) Hors avances sur contrats et dépôts de garantie



Ratios prudentiels au 31 décembre 2005

Type de placements	Montant en M€ au 31/12/2005	Placements / Provisions Tech.	% maximum autorisé
Actions de Sicav et parts de fonds communs de placement en actions	1 654,8	30,6 %	65 % au plus
Immeubles et parts ou actions de SCI situés sur le territoire d'un État membre de l'OCDE	173,4	3,2 %	40 % au plus
Prêts aux collectivités publiques territoriales ou aux établissements publics des États membres de l'OCDE	3,6	0,1 %	10 % au plus

5.6. Résultat de la gestion immobilière

Locations d'appartements

Pendant l'exercice 2005, 172 appartements ont été reloués à la suite du départ des locataires précédents (contre 257 en 2004), soit une moyenne de 14 par mois.

Sur ce total, 150 ont été reloués directement par la Carac et 22 ont été loués avec le concours d'agences immobilières.

Ces 172 appartements représentent une surface totale de 9 094 m² (soit une surface moyenne de 53 m² par appartement) et un loyer annuel total de 148 605 euros contre 126 141 euros avant relocation. Le loyer mensuel au m² ressort à 16 euros contre 13 euros avant relocation, soit une augmentation de 15 %.

Ces 172 appartements ont été loués soit en l'état, soit après des travaux de rénovation, selon le détail suivant :

- 63 ont été reloués sans travaux.
- 109 ont fait l'objet d'une rénovation (98 rénovations partielles, 11 rénovations totales).

Loyers

Les loyers et produits divers se sont élevés à 18 754 203 euros contre 18 427 895 euros en 2004.

Recouvrement des impayés

Sur les 30 dossiers contentieux ouverts pour des retards de paiements pendant l'exercice 2005, 9 locataires (soit 30 %) ont réglé la totalité de leur dette au cours de la procédure judiciaire.

En tenant compte des 92 dossiers en cours de procédure au début de l'année 2005 (dont 45 ont été résolus dans l'année 2005), c'est un total de 68 dossiers qui est actuellement géré par la section immobilière.

En ce qui concerne les créances irrécouvrables (ou impayés définitifs) passées en cours d'exercice au compte « pertes et profits », elles représentent 0,15 % du quittancement annuel (loyers et charges) contre 0,23 % pour l'année 2004.

Travaux

La section immobilière a géré, au cours de l'année 2005, un ensemble de travaux pour un montant de 3,9 M€, selon le détail ci-après :

- gros travaux 0,3 M€
- rénovations 2,2 M€
- entretien 1,4 M€



Le chiffre relatif à l'exercice précédent était de 3,1 M€.

La différence s'explique par les travaux de rénovations de locaux commerciaux suivants :

- 1 000 m², 1-3 rue de Choiseul - 75002 Paris,
- 400 m², 109 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
- 300 m², 23 rue Royale - 75008 Paris.

Vente d'immeubles par lots

Une 4^e vague de ventes par lots s'est engagée dans le courant de l'année 2005. Elle concerne les immeubles suivants :

- 2 rue de Compiègne - 75010 Paris
- 5 rue de Rocroy - 75010 Paris
- 36 avenue de la République - 75011 Paris
- 40 rue Diderot - 94300 Vincennes
- 94 avenue Charles de Gaulle - 94160 Saint-Mandé.

Divers

L'immeuble de Gentilly a été transféré dans la SCI Beffroy Investissements le 30 juin 2005.

La Carac a signé un contrat de promotion immobilière avec la société SOGEPROM pour la construction de 14 maisons de ville aux lieu et place de la Cité Jandelle dans le 19^e arrondissement.

5.7. Résultat exceptionnel et fiscal

Impôt

Le montant de l'impôt 2005 est de 18,8 M€, dont 17,5 M€ au titre des revenus financiers et de 1,3 M€ au titre des revenus immobiliers.

6. Instruments financiers

Néant.

7. Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2005 en réserves, soit 13 217 997,28 €.

8. Fonds propres

Au cours de l'exercice 2005, les fonds propres ont été renforcés (+ 5 %). Cette croissance est tout d'abord liée au mécanisme de la réserve de capitalisation, qui permet le lissage dans le temps des plus et moins-values réalisées sur les titres obligataires. Les plus-values réalisées depuis cette date se sont traduites par une dotation nette à la réserve de capitalisation en 2005 de 9,6 M€.



Ainsi, l'évolution des fonds propres sur l'exercice 2005 peut se rationaliser de la manière suivante :

(En euros)

Rubriques	31/12/2004	+	-	31/12/2005
Fonds de dotation sans droit de reprise	6 473 347			6 473 347
Autres réserves	271 287 262	9 897 980		281 185 242
Réserve de capitalisation	178 395 751	9 577 039	25	187 972 765
Résultat de l'exercice	9 897 980	13 217 997	9 897 980	13 217 997
Total	466 054 340	32 693 016	9 898 005	488 849 351

9. Compte de la participation aux excédents

(En milliers d'euros)

Rubriques		31/12/2005
A. Cotisations émises		370 143
B. Charges des prestations		329 495
C. Charges de provisions d'assurance-vie et des autres provisions techniques		60 257
D. Solde de souscription	A-B-C	- 19 609
E. Frais d'acquisition		13 502
F. Autres charges de gestion		10 653
G. Charges d'acquisition et de gestion nettes	E+F	24 155
H. Résultat technique (hors produits nets des placements)	D-G	- 43 764
I. Quote-part contractuelle d'attribution du résultat technique	(H)	0,00
J. Marge technique de la mutuelle	H-I	- 43 764
K. Résultat financier		256 189
L. Commissions sur encours prélevées		23 203
M. Résultat des actifs net de commissions sur encours	K-L	232 986
N. Quote-part réglementaire d'attribution du résultat financier	(M)*85 %	198 038
O. Marge financière réglementaire de la mutuelle	M-N	34 948
P. Quote-part d'attribution du résultat technique	I	- 43 764
Q. Quote-part d'attribution du résultat financier	N	198 038
R. Participation aux résultats (minimum réglementaire)	P+Q	154 274
S. Intérêts techniques crédités		150 812
T. Participation aux excédents attribués aux adhérents au cours de l'exercice		44 625
U. Participation aux résultats attribuée aux adhérents au cours de l'exercice	S+T	195 437
V. Participation aux résultats excédant le minimum réglementaire	U-R	41 163



10. Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Mazars & Guérard, représenté par M. Pascal PARANT

Commissaires aux comptes suppléants :

Cabinet Comexi représenté par Mme Patricia BIRON

11. Conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de :

Jean-Pierre ANACHE

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Pas-de-Calais »*

Bernard ANTOINE

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

Délégué de la FNMC

Membre du conseil de section « Alsace »

Jacques BAZIN

*Administrateur délégué aux affaires
financières de la Carac*

Administrateur de la FNMC

Délégué de la Carac

Membre du conseil de section « Nord »

Daniel BECKER

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

Paul BOISNIER

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Pays-de-la-Loire Nord »*

Georges BOUZAC

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Centre Sud »*

Claude BRETÉCHER

Vice-Président de la Carac

*Administrateur délégué aux
affaires générales de la FNMC*

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Pays-de-la-Loire Sud »*

Jean-Jacques BRUN

Administrateur de la Carac

Jean-Michel CARRAU

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Languedoc-Roussillon »*

André DARNET

Administrateur de la Carac

Administrateur de la FNMC

Délégué de la Carac

Président du conseil de section « Nord »



Thierry DAUTA-GAXOTTE

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Paca Est et DOM/TOM »*

Albert DECOIN

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Pas-de-Calais »*

Didier DEGENNES

Administrateur de la Carac

Délégué suppléant de la FNMC

Pierre DURR

Administrateur de la Carac

*Secrétaire général de la Mutuelle Nationale
de Prévoyance et de Secours Immédiat*

Délégué de la Carac

Délégué suppléant de la FNMC

*Membre du conseil de section
« Centre Nord »*

Jean FRANCOIS

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Franche-Comté »*

Jean-Pierre GASCOIN

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

Délégué suppléant de la FNMC

*Membre du conseil de section
« Île-de-France »*

Joseph GIRARD

Administrateur de la Carac

*Administrateur de la Mutuelle Nationale
de Prévoyance et de Secours Immédiat*

Délégué de la Carac

Membre du Conseil Section « Auvergne »

André GROSSET

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Bretagne Sud »*

Jacques GOUJAT

Président de la Carac

Président en alternance de la FNMC

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Île-de-France »*

Pierre HOCQUETTE

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

Délégué suppléant de la FNMC

Membre du conseil de section « Nord »

Paul LAMOTHE

Administrateur de la Carac

Délégué suppléant de la Carac

*Membre du conseil de section
« Aquitaine Sud »*

Francis LAUGIER

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Membre du conseil de section
« Paca Est et DOM/TOM »*

Michel LEBOEUF

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

*Président du conseil de section
« Pays-de-la-Loire Sud »*

Claude LEGROS

Administrateur de la Carac

Délégué de la Carac

Délégué de la FNMC

Membre du conseil de section « Nord »



Jean LEPRIEUR

*Administrateur de la Carac
Délégué suppléant de la Carac
Délégué suppléant de la FNMC
Membre du conseil de section
« Basse-Normandie »*

Michel LOUAIL

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Délégué de la FNMC
Membre du conseil de section
« Pays-de-la-Loire Nord »*

Pierre MASCITTI

*Administrateur de la Carac
Administrateur de la FNMC
Délégué suppléant de la Carac
Membre du conseil de section « Picardie »*

Michel MAZROU

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section
« Basse-Normandie »*

Bernard MEYER

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section « Alsace »*

Denis MICHEL

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section
« Midi-Pyrénées Sud »*

Raymond PILORGET

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section
« Centre Nord »*

Gérard RENAILLÉ

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Président du conseil de section
« Île-de-France »*

Christian SCHULTZE

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section
« Aquitaine Nord »*

André SCHWARTZENTRUBER

*Administrateur de la Carac
Administrateur de la FNMC
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section « Alsace »*

Renaud SEGALEN

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Membre du conseil de section
« Île-de-France »*

Joseph WIACEK

*Administrateur de la Carac
Délégué de la Carac
Délégué suppléant de la FNMC
Président du conseil de section
« Bourgogne »*



12. Rémunérations versées aux dirigeants salariés

Afin d'éviter toute publication d'information à caractère nominatif, le montant des rémunérations versées aux dirigeants n'est pas précisé dans le présent rapport.

13. Transferts financiers entre mutuelles et union

Néant.

14. Évolution prévisible en 2006

Le développement et le réseau commercial

L'année 2005 a vu se poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de développement dans le triple objectif de pérenniser la mutuelle, de rajeunir le portefeuille, et de renforcer notre engagement auprès des anciens combattants.

a) Animation du réseau et actions marketing direct

Conquête

Grâce aux actions de stimulation et de prescription menées auprès du réseau commercial, la conquête de nouveaux adhérents s'est poursuivie avec succès en 2005. Avec plus de 14 000 nouveaux adhérents, la conquête est en effet en hausse de près de 10 %. Les efforts du réseau quant à la recommandation systématique contribuent pour 15 % à la conquête globale mais plus particulièrement au rajeunissement des effectifs (enfants et petits-enfants). Le parrainage a permis 28 % des adhésions nouvelles 2005 et les prescriptions Internet constituent le levier évident des adhésions futures avec une explosion significative sur 2005.

Fidélisation

Associées au suivi organisé par le réseau commercial, les actions de fidélisation ont généré 25 % des adhésions nouvelles en multi-détention et un encaissement global estimé à 130 millions d'euros.

De plus, le nouvel outil de gestion de la relation client, lancé en 2004, enrichi de la gestion des campagnes de marketing direct en 2005, permet une personnalisation plus fine de l'approche commerciale afin d'améliorer son efficacité et la qualité de service rendu.

b) Produits et partenariats

CARAC PERsPectives créé sur la toute fin d'année 2004 a fait l'objet d'actions de lancement en 2005. Les efforts consentis en formation continue et actions promotionnelles ont dynamisé le réseau commercial sur cette nouvelle garantie adressée aux actifs souhaitant préparer leur retraite.

La gamme s'est par ailleurs étoffée en raison des nouveaux partenariats noués en 2005 : avec la MCD dans le domaine de la santé, et avec l'AGPM sur les produits non-vie (multirisques habitation, automobile).

c) Communication commerciale et institutionnelle

Portée par la rénovation complète de notre identité visuelle : signalétique, enseigne, vitrinage, charte d'harmonisation des locaux commerciaux, la communication a opéré également en 2005 la refonte complète de sa documentation commerciale (un format A5) et de son site Internet (plus convivial, dynamique, création d'une newsletter).



L'objectif premier de modernisation de notre image rejoint celui de gagner en clarté et en séduction pour une meilleure efficacité de notre communication commerciale.

Enfin, différentes insertions presse ont été réalisées dans la presse patrimoniale dans l'objectif d'accompagner notre présence dans les classements comparatifs.

Le journal du réseau commercial, *RESONANCES*, a contribué à soutenir les progrès du réseau et sa réactivité, la montée en puissance du PERP, les opérations de partenariats (Croix-Rouge française, Mutuelle MCD et AGPM). Il a joué un rôle clef dans le lancement du projet « lutte anti-blanchiment » et dans la diffusion de la charte qualité, tant sur le plan de l'implication que de la formation du personnel du réseau.

Perspectives 2006

- Optimisation des actions de marketing direct, en concertation étroite avec le réseau commercial et relance des actions de conquête.
- Développement de la souscription directe Internet.
- Nouvelle approche de la publicité presse.
- Développement des partenariats créés en 2005 dans le domaine de la santé et des produits non-vie.
- Animation du réseau.
- Optimisation de l'implantation géographique du réseau et de son organisation.

Les systèmes d'information

La DIO a poursuivi en 2005 la mise à disposition de fonctionnalités complémentaires pour les nouveaux produits dont le développement et la commercialisation avaient débuté en 2004 : Volontés Obsèques Carac épargne et prévoyance, Entraid'Épargne (en association avec la Croix-Rouge française) et CARAC PERsPectives. Ces fonctionnalités ont été, entre autres, les renoncations et les différentes sorties.

D'autres projets concernent l'adaptation ou la création de fonctionnalités sur les produits existants : gestion des avances, frais sur versement, frais sur épargne gérée, prorogation des CEC, attestations en cas de vie et suivi des réinvestissements de capitaux.

La gestion de la relation client (projet LORA) est maintenant totalement opérationnelle.

2005 a vu l'ajout d'un module de note de frais destiné au remboursement des frais et au paiement des loyers. Cet outil s'est appuyé sur une simplification du processus existant.

La DIO est également intervenue dans la réalisation de plusieurs projets d'ordre réglementaire :

- Le contrôle sur le blanchiment avec l'ajout de contrôles sur les versements et l'obligation d'une pièce d'identité avant la validation d'une garantie.
- La revue des règles de fiscalité.
- La mise à disposition de nouveaux états de suivi.

et des projets internes :

- La migration des applications de GED et INTRANET sous Oracle et sous la dernière version de Livelink (produit Opentext).
- L'ajout de modules supplémentaires au progiciel Immobilier ESTIA (suivi des travaux).
- La migration des applications internes aux dernières versions des bases de données et logiciels de développement.

Les principaux travaux de l'équipe Système en 2005 concernent l'intégration de nouveaux serveurs de production, ainsi que la migration des serveurs sous Unix 5.2 et Sybase 12.5 afin de conserver la maintenance auprès des éditeurs et la compatibilité des systèmes avec les nouveaux serveurs.

L'équipe bureautique a déployé de nouveaux postes de travail et a réalisé des migrations de système d'exploitation afin d'uniformiser le parc micro en terme matériel et logiciel.



ITIL (Information Technology Infrastructure Library) est un référentiel des meilleures pratiques pour la gestion des systèmes d'information. En 2005, la fonction « Centre de Service » et les processus « Gestion des incidents » et « Gestion des problèmes » ont été analysés pour une mise en oeuvre en 2006, dans un double but :

- Améliorer les services rendus aux utilisateurs du système d'information.
- Structurer la réponse apportée aux incidents matériels et applicatifs.

Les tests dans le cadre du « plan de secours » se poursuivent avec une périodicité bi-annuelle.

Le renouvellement du système de gestion, projet issu du nouveau Schéma Directeur du Système d'Information 2004 à 2006, a débuté avec :

- Une analyse du marché des progiciels de gestion d'épargne et de retraite individuelle et collective.
- Une réflexion sur les nouveaux processus métiers et l'organisation de la Carac.
- Une étude de différents scénarios d'urbanisation.

De ce fait, la décision du scénario et du produit ne sera prise que début 2006.

Perspectives 2006

Les projets prioritaires pour 2006 concernent principalement le démarrage du projet de renouvellement du système de gestion, la création du pack retraite, l'utilisation de la GED pour les documents des services généraux et du statutaire, la conduite d'un audit de sécurité, la création d'un plan de reprise d'activité, la refonte du processus achats et la mise en place d'outils permettant d'optimiser ce processus.

15. Événements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

15.1. Partenariat avec la Mutuelle MCD, création d'un GIE

Suite au partenariat signé avec la Mutuelle MCD le 9 mars 2005, le conseil d'administration du 6 octobre 2005 a émis un avis favorable sur un projet de création d'un Groupement d'Intérêt Économique entre la Carac et la Mutuelle MCD.







ANNEXES





Taux de rendement 2005

Les provisions mathématiques au 31 décembre 2005 ont été dotées pour les adhérents présents à l'inventaire au 31 décembre 2005 avec les taux de rendements nets suivants :

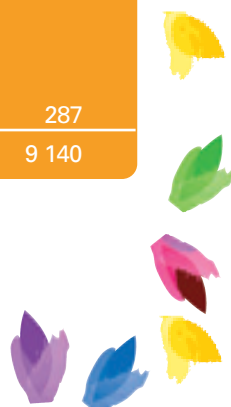
Compte Épargne CARAC	4,45 %
Compte Épargne Famille	4,45 %
Entraid'Épargne Carac	4,45 %
Volontés Obsèques CARAC (option épargne)	4,00 %
CARAC Avenir	4,10 %
Loi Madelin	4,10 %
RVI	3,70 %
ECLOR	3,10 %
CARAC PERsPectives	4,30 %
Bons, Primor et Garantie Obsèques	taux technique

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(En milliers d'euros)

Rubriques	2001	2002	2003	2004	2005
I - Capital en fin d'exercice					
Fonds d'établissement	457	457	457	457	457
II - Opérations & résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	300 421	321 204	428 420	398 471	370 143
Résultat avant impôt sur le revenu, dotations aux provisions et amortissements	75 387	23 163	31 163	32 849	39 525
Dotations aux provisions et amortissements	7 321	7 141	5 766	6 015	7 294
Reprise de provisions et amortissements	144	84	57	246	176
Impôt sur le revenu	15 986	8 942	15 373	16 690	18 837
Résultat après IR, et dotations aux provisions et amortissements	52 224	7 164	10 081	9 898	13 218
Affectation aux provisions mathématiques des bonifications par capitalisation					
Affectation aux provisions mathématiques des bonifications par répartition					
Résultat net après affectation des bonifications	52 224	7 164	10 081	9 898	13 218
III - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	123	292	283	291	287
Montant de la masse salariale de l'exercice ⁽¹⁾	6 823	10 950	8 883	9 007	9 140

(1) Jusqu'en 2002, le montant de la masse salariale comprenait les charges sociales.



Remboursements des frais aux administrateurs en 2005

Les frais remboursés aux administrateurs en 2005 ressortent à 65 913 euros.

Données de synthèse de l'exercice 2005

Versements hors frais et avant annulations

(En euros)

Rubriques	Exercice 2004	Exercice 2005	Évolution
RMC	222 372 057	193 817 328	- 12,8 %
CARAC Avenir	913 093	893 146	- 2,2 %
Rente Viagère Immédiate CARAC	4 756 832	2 576 203	- 45,8 %
Eclor	1 055 916	254 412	- 75,9 %
Primor	14 294	13 049	- 8,7 %
Compte Épargne CARAC	160 219 228	155 993 951	- 2,6 %
Compte Épargne Famille	757 014	1 579 675	+ 108,7 %
Garantie Obsèques CARAC	322 703	312 535	- 3,2 %
Volontés Obsèques Carac épargne	880 366	4 069 906	NS
Volontés Obsèques Carac prévoyance	34 297	254 444	NS
Entraid'Épargne Carac	563 040	3 537 360	NS
CARAC PERsPectives	104 772	1 502 218	NS
Total	391 993 610	364 804 227	- 6,9 %

Nouvelles garanties

Rubriques	Exercice 2004	Exercice 2005	Évolution
RMC	5 650	4 509	- 20,2 %
CARAC Avenir	61	48	- 21,3 %
Rente Viagère Immédiate CARAC	103	70	- 32,0 %
Compte Épargne CARAC	11 260	11 893	+ 5,6 %
Compte Épargne Famille	284	340	+ 19,7 %
Garantie Obsèques CARAC	13		NS
Volontés Obsèques Carac épargne	304	1 352	NS
Volontés Obsèques Carac prévoyance	137	416	NS
Entraid'Épargne Carac	123	888	NS
CARAC PERsPectives	104	770	NS
Total	18 039	20 286	+ 12,5 %



Effectifs

Rubriques	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Évolution
Nombre d'adhérents :	279 302	285 136	+ 2,1 %
- dont anciens combattants	233 828	231 694	- 0,9 %
- dont non combattants	45 474	53 442	+ 17,5 %
Bénéficiaires	11 515	11 224	- 2,5 %
Total	290 817	296 360	1,9 %

Nombre de garanties

Rubriques	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Évolution
RMC	248 500	246 062	- 1,0 %
En cours de constitution	43 826	38 500	- 12,2 %
En cours de service	204 674	207 562	+ 1,4 %
Bon Carac	2 050	1 012	- 50,6 %
CARAC Avenir	1 012	1 021	+ 0,9 %
Rente Viagère Immédiate CARAC	1 610	1 594	- 1,0 %
Eclor	5 757	859	- 85,1 %
Primor	25	12	- 52,0 %
Compte Épargne CARAC	43 918	54 489	+ 24,1 %
Compte Épargne Famille	431	761	+ 76,6 %
Garantie Obsèques CARAC	1 477	1 437	- 2,7 %
Volontés Obsèques Carac épargne	296	1 586	NS
Volontés Obsèques Carac prévoyance	86	474	NS
Entraid'Épargne Carac	120	926	NS
CARAC PERsPectives	104	845	NS
Total	305 386	311 078	+ 1,9 %







2 bis rue du Château - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex
Tél. 01 55 61 55 61 - Fax 01 55 61 55 62
www.carac.fr

Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance CARAC

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

Immatriculation au Registre national des mutuelles : 775 691 165 - Siret : 775 691 165 00127 - NAF : 660 G